



**Canada
Province de Québec
Municipalité de Saint-René-de-Matane**

AVIS PUBLIC - PROMULGATION

RÈGLEMENT NUMÉRO 2017-02, INTITULÉ « RÈGLEMENT MODIFIANT LE RÈGLEMENT DE ZONAGE NUMÉRO 2009-03 » AFIN D'AUTORISER LA CLASSE D'USAGE DE L'ARTICLE 4.2.5.4 «POSTE D'ESSENCE» DANS LA ZONE 16-C.

AVIS PUBLIC est par les présentes donné, par la soussignée, de ce qui suit :

- Le conseil municipal a adopté le 4 juillet 2017, le règlement numéro 2017-02, modifiant le Règlement de zonage 2009-03 ;
- Le règlement a reçu l'approbation du conseil de la MRC de La Matanie le 16 août 2018 ;
- Le règlement est déposé au bureau de la soussignée, située au 178, avenue Saint-René, à Saint-René-de-Matane (Québec), où toute personne intéressée peut en prendre connaissance, et ce, aux heures régulières d'ouverture ;
- Le règlement numéro 2017-02 entre en vigueur à la date de la délivrance du certificat de conformité à son égard, soit le 16 août 2018.

FAIT À SAINT-RENÉ-DE-MATANE, ce 20^e jour du mois d'août 2018.

La directrice générale et secrétaire-trésorière,

YB/js

Yvette Boulay, DMA